



Commission des équipements et de l'aménagement durable

5 Administration générale

Construction du Centre technique du Conseil Général à WISSEMBOURG

Rapport n° CP/2011/925

Service gestionnaire :

Direction de l'immobilier - Unité administrative

Résumé :

Lors de sa réunion du 13 décembre 2005, le Conseil Général a retenu le principe, dans le cadre de la territorialisation de ses services, de la construction d'un nouveau Centre Technique du Conseil Général à Wissembourg (CTCG).

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation l'avant projet définitif de l'opération.

Dans le cadre de la territorialisation de ses services, le Département du Bas-Rhin a opté pour la construction d'un nouveau Centre à Wissembourg.

Il a pour vocation d'accueillir les agents en charge de l'entretien et de l'exploitation des routes départementales des cantons de Wissembourg et de Soultz-Sous-Forêts. Les locaux administratifs permettront également d'accueillir la Maison du Conseil Général de Wissembourg. L'ensemble sera implanté dans la Zone d'Activité Sud-est de l'Agglomération de Wissembourg, entre la RD244 et la ligne de Chemin de Fer Wissembourg-Strasbourg. Ce site sera composé d'un bâtiment administratif mutualisé entre la MCG, le CTCG et pourra également accueillir des agents dans le cadre de la poursuite de la territorialisation. L'ensemble des autres locaux sera réservé au CTCG, à l'exception de la station-service, qui permettra d'alimenter en carburant, l'ensemble du parc de véhicules départemental sur le secteur.

Détail des surfaces :

Bâtiment administratif et social de 517 m² :

- Maison du conseil Général : Bureau de l' élu 15 m²
- Bureau du DMCG 15 m²
- Secrétariat DMCG : 12 m²
- Bureau de passage DMCG : 14 m²
- Salle de réunion commune: 76 m²

CTCG :

- Locaux du personnel : 77 m²
- Bureau Chef d'unité : 15 m²
- Bureau RER : 12m²
- 2 Bureaux Chefs d'équipe (2 postes de travail) : 18 m²
- Secrétariat CTCG avec réserves : 17m²
- 2 Bureaux de passage : 12 m²
- Archives, dépôts, circulations et sanitaires 228 m²

Bâtiments d'exploitation :

- Magasins : 339 m²
- Garages : 634 m²
- Atelier : 137 m²
- Bureau, archives mortes et sanitaire : 44 m²

Exploitation extérieur :

- Station de service : 68 m²
- Aire de lavage : 107 m²
- Stockage couvert : 31 m²
- Abri à sel, saleuses et rabots et saumure : 1044 m²

- Abri 2 roues et poubelles : 38 m²
- Stockage ouvert et déchetterie : 220 m²

Ce projet intègre les objectifs de la Charte Développement Durable du Département du Bas-Rhin. Le bâtiment administratif répondra aux standards BBC (Bâtiment Base Consommation) Les études de maîtrise d'œuvre ont débuté en 2009, l'avant-projet détaillé a été remis début novembre. L'enveloppe prévisionnelle des travaux au stade APD est de **3 381 882 € HT** (valeur octobre 2011).

Ce budget tient compte des évolutions de programme, à savoir : intégration des besoins pour la MCG, augmentation de la surface de la salle de réunion mutualisée, suppression d'une travée de garage ; augmentation de la surface du hangar à sel et de la mezzanine pour le magasin ; réalisation de caniveaux dans garages et atelier mécanique ; suppression de la production d'ECS solaire. Il tient compte également de l'incidence du sol existant qui impose des fondations profondes, une substitution de terres plus importantes et le renforcement des radiers des garages et abri à sel.

En terme de calendrier, la consultation des entreprises pourrait être lancée début 2012, afin de débiter les travaux en septembre 2012.

Aussi, je vous propose de bien vouloir :

- approuver l'avant-projet définitif de l'opération de construction du centre technique du Conseil Général de Wissembourg dont la synthèse est jointe en annexe,
- approuver les modifications du programme initial qui portent le coût de référence A.P.D. des travaux à 3 381 882 € HT valeur octobre 2011,
- approuver le budget de l'opération intégrant les frais d'études et frais annexes pour un montant prévisionnel 5 400 000 d'euros toutes taxes comprises, couvert par l'Autorisation de Programme en place.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve :

- *l'avant-projet définitif de l'opération de construction du centre technique du Conseil Général de Wissembourg, dont la synthèse est jointe en annexe*
- *les modifications du programme initial qui portent le coût de référence A.P.D. des travaux à 3 381 882 € HT (valeur octobre 2011)*
- *le budget de l'opération, intégrant les frais d'études et les frais annexes, pour un montant prévisionnel de 5 400 000 d'euros toutes taxes comprises, couvert par l'Autorisation de Programme en place.*

Strasbourg, le 21/11/11

Le Président,

A blue ink signature of Guy-Dominique KENNEL, consisting of several fluid, overlapping strokes.

Guy-Dominique KENNEL